2024-2026

COMMUNAUTE DE COMMUNE BUGEY SUD (01)

Nouvelle station d'épuration de GROSLEE ST BENOIT (600 EH) et réseau de transfert

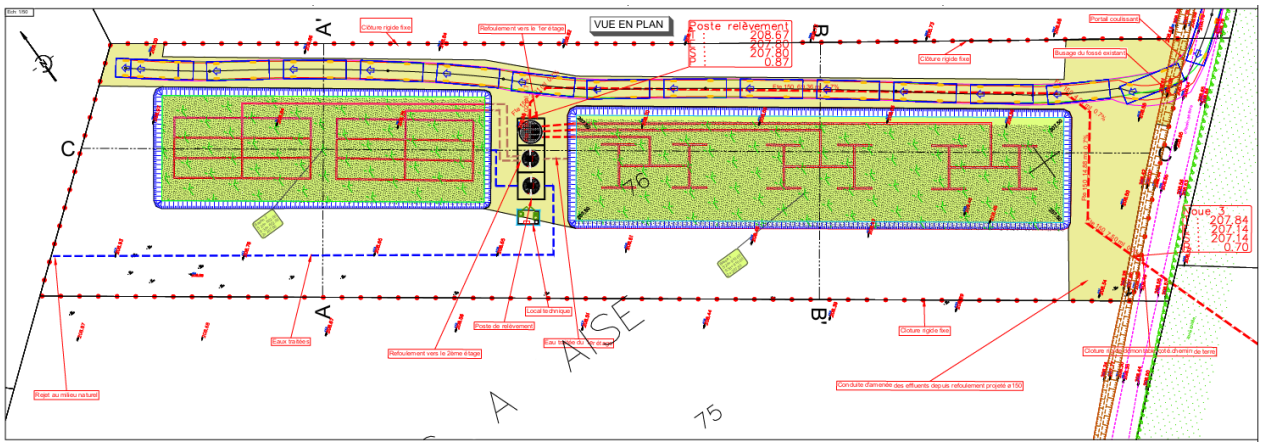

Programme

La CC du Bugey Sud souhaite remplacer une des stations, située sur la commune de Groslée-Saint-Benoît. La station actuelle par lagunage ne répond plus aux enjeux de traitements, ni aux besoins liés au développement de la commune. La station actuelle se situe également en zone inondable, correspondant à la zone d'expansion des crues du Rhône. La future STEP doit donc être en mesure d'améliorer le traitement des eaux usées de la commune tout en étant située dans une zone permettant son implantation.

Le cabinet MONTMASSON a ainsi été désigné en tant que maitre d'œuvre pour la réalisation d'une maitrise d'œuvre complète.

Station d'épuration

- Capacité 600 EH
- Filière macrophytes à deux étages de lits horizontaux
- Contraintes d'implantation en zone humide (compensation)
- Présence de la nappe impliquant un calage altimétrique en remblai
- Création d'une ZRV avant rejet au Rhone

Réseaux

- Poste et réseau de transfert 75 m3/h pour prise en charge du Temps de pluie

Le montant total des travaux estimé est de **1 145 000 € HT**

Détail de la mission

- Mission de maîtrise d'œuvre complète
- Dossier Loi sur l'Eau : SAGE ENVIRONNEMENT
- Architecte : David FERRE

Montant HT de la mission : Maitrise d'œuvre 50 654 €

Personne à contacter :
DUNOYER Fanny - (Directrice)
TEL : 07 71 91 78 72

Montmasson Ingénieurs Conseils
PAE les Glaisins - 12A rue du Pré Faucon - CS40435
74940 Annecy-le-Vieux Cedex
Tél : +33 (0)4 50 57 04 45
Fax : +33 (0)4 50 57 24 39
cabinet.montmasson@montmasson.fr